



ESJ Social Sciences

La Traite Cacaoyère à l'Épreuve de l'Insécurité dans la Sous-Préfecture de Soubré (Sud-ouest Ivoirien)

Yeboue Konan Thiéry St Urbain

Unité de Recherche et de Développement (URED),
Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n34p97](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n34p97)

Submitted: 19 September 2022

Accepted: 17 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Yeboue Konan T.S.U. (2022). *La Traite Cacaoyère à l'Épreuve de l'Insécurité dans la Sous-Préfecture de Soubré (Sud-ouest Ivoirien)*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (34), 97.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n34p97>

Résumé

Le cacao représente 10 à 15% du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Côte d'Ivoire, avec près de 40% de ses recettes d'exportation. Il est la principale source de revenus de près de 800 000 ménages de producteurs. Cependant, le secteur cacaoyer ivoirien est confronté à de nombreux problèmes qui constituent des pesanteurs à son bon développement. Cet article, mené à l'échelle du territoire de la sous-préfecture de Soubré (sud-ouest de la Côte d'Ivoire), analyse la traite cacaoyère et sa pesanteur majeure qu'est l'insécurité causée par les actes criminels. Il s'appuie sur une recherche documentaire et une enquête de terrain auprès divers acteurs de la traite cacaoyère. Au total, 229 individus engagés dans la traite (producteurs, responsables de coopératives, forces de sécurité, responsable du Conseil café-cacao, transporteurs, etc.) ont été interrogés. Il est fondé sur une théorisation de l'environnement sécuritaire de la traite cacaoyère pour aboutir à trois principaux résultats. Ces résultats indiquent d'abord que la traite cacaoyère cristallise essentiellement deux types de flux, impulsés par les activités des acteurs. Ensuite, des facteurs divers concourant à l'installation d'une atmosphère d'insécurité. Enfin, d'une campagne à l'autre, les actes d'infractions connaissent une évolution en fonction de l'intensité des activités commerciales autour de la production du cacao.

Mots-clés: Traite cacaoyère ; Criminalité ; Insécurité ; Stratégie de lutte ; Soubré ; Côte d'Ivoire.

The Cocoa Trade Put to the Test of Insecurity in the Sub-prefecture of Soubre (Southwest of Côte d'Ivoire)

Yeboue Konan Thiéry St Urbain

Unité de Recherche et de Développement (URED),
Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

Abstract

Cocoa accounts for 10 to 15 per cent of Côte d'Ivoire's Gross Domestic Product (GDP), with nearly 40 per cent of its export earnings. This crop is the main source of income for nearly 800,000 producer households. However, the Ivorian cocoa sector faces many problems that constitute burdens to its good development. This article, conducted throughout the territory of the sub-prefecture of Soubre (south-west of Côte d'Ivoire), analyses the cocoa trade and its major gravity, which is the insecurity caused by criminal acts. It is based on documentary research and a field survey of actors in the cocoa trade. In sum, 229 persons involved in trafficking (producers, cooperative leaders, security forces, head of the coffee-cocoa council, transporters) were interviewed. It is based on a theorization of the security environment of the cocoa trade to lead to three main results. These results first indicate that cocoa milking essentially crystallizes two types of flows, driven by the activities of the actors. Then, various factors contributing to the installation of an atmosphere of insecurity. Finally, from one campaign to another, the acts of infringements evolve according to the intensity of the commercial activities around the production of cocoa.

Keywords: Cocoa trade; Crime; Insecure; Control strategy; Soubre; Ivory Coast

1. Introduction

L'agriculture constitue, depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, l'un des piliers de son économie. Entre 1960 et 1980, elle l'a impulsé de manière substantielle grâce à des performances remarquables qualifiées de « Miracle ivoirien ». Ces performances, fondées sur le développement des cultures d'exportation, ont permis à certaines cultures, notamment le cacao, d'occuper une place de choix dans l'économie ivoirienne. Cette culture (le cacao) qui représente 10 à 15% de son Produit Intérieur Brut (PIB), avec près de 40% de ses recettes d'exportation, fait vivre 5 à 6 millions de personnes, soit un cinquième de la population (Banque Mondiale, 2019, p.29).

Cependant, le secteur cacaoyer ivoirien est confronté à de nombreux problèmes qui constituent des pesanteurs à son bon développement. D'abord,

environ 55% des producteurs de cacao ivoiriens et leurs familles, vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 757 francs CFA par jour (Banque Mondiale, 2019, p.11). Ensuite, de nombreuses enquêtes ont montré ces deux dernières décennies (2000-2020) le rôle néfaste de la production de cacao sur la déforestation et la présence d'enfants travaillant souvent dans des conditions extrêmement pénibles dans les plantations de cacao. Enfin, la filière est confrontée à une insécurité criminogène à la fois mouvante, conjoncturelle et inégalement manifestée suivant la dynamique de production. Cette dernière (l'insécurité) qui est généralement signalée dans les zones productrices de cacao (Touré, 2017, p.176), connaît une particularité à l'échelle de la sous-préfecture de Soubré, un territoire reconnu comme étant un bassin de production du cacao en Côte d'Ivoire. Pour endiguer ce phénomène, particulièrement pendant la traite cacaoyère, les pouvoirs publics ont adopté plusieurs mesures et élaboré des stratégies. Il s'agit notamment du reprofilage des routes, l'équipement des commissariats de police et de gendarmerie, la multiplication des patrouilles des forces de sécurité et des postes de contrôles.

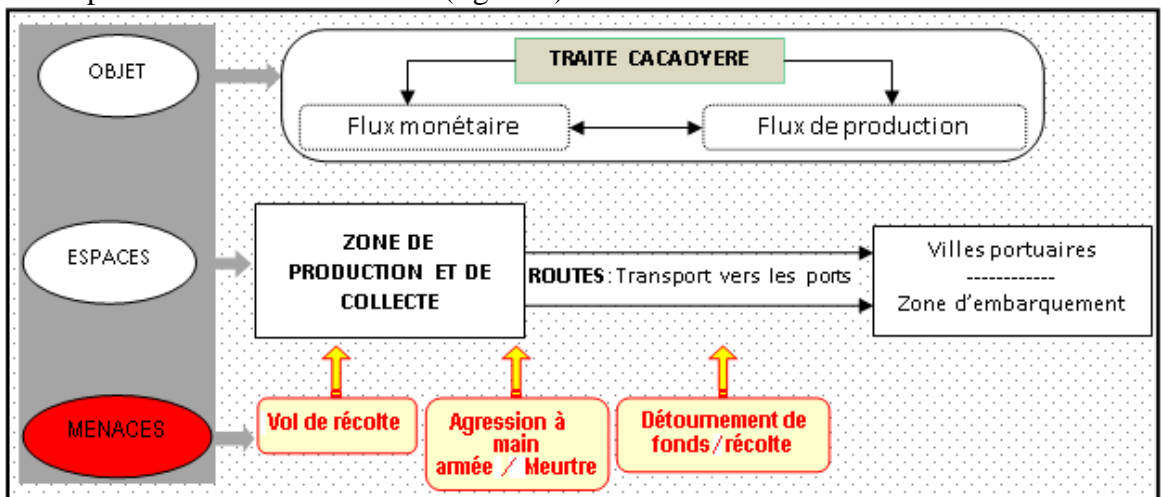
Malgré ces actions, les opérateurs de la filière cacao sont l'objet d'agression et, au cas extrême, d'assassinat (Zoungrana, 2021, p.52 ; Agence Ivoirienne de Presse, 2020). Du constat des agents de sécurité, cette période s'ouvre avec une intensification des forfaits des « coupeurs de routes » contre les producteurs ou les acheteurs de produits. Cette atmosphère criminogène sur le terrain fait que les planteurs et autres acteurs de la filière vivent avec un réel sentiment d'insécurité et sont parfois laissés pour compte, surtout lorsque l'accessibilité géographique limite les actions des forces de l'ordre. Ces constats laissent transparaître une certaine inefficacité des mesures de sécurité mises en place à l'échelle de la sous-préfecture de Soubré. Du fait que l'économie du cacao ne peut prospérer en situation de crise et de menace de la stabilité sociale et économique, cet article se propose d'analyser l'épineux problème de l'insécurité criminogène observée pendant la traite cacaoyère dans la sous-préfecture de Soubré. Dès lors, il importe de s'interroger : Comment parvenir à une sécurisation optimale des campagnes cacaoyères dans la sous-préfecture de Soubré pour un meilleur développement de la filière ? Partant de l'analyse de la dynamique de la traite cacaoyère dans la sous-préfecture de Soubré, cette préoccupation centrale soulève d'autres interrogations subsidiaires, à savoir : quels sont les facteurs de l'insécurité pendant la traite cacaoyère ? Comment se manifeste cette insécurité ? Et, quelles sont les stratégies de lutte contre l'insécurité pendant la traite cacaoyère dans la sous-préfecture de Soubré. Pour répondre aux préoccupations de cette recherche, il importe de préciser les propos méthodologiques adoptés en vue de la collecte des données.

2. Propos méthodologiques

2.1. Approche théorique et localisation de l'espace de l'étude

D'abord, deux mots clés méritent une clarification et une contextualisation dans la compréhension de l'approche analytique de cet article. Il s'agit d'abord de la *traite cacaoyère* qui désigne l'ensemble des relations économiques associées à la commercialisation des fèves de cacao que les producteurs offrent à la vente en vue de leur exportation. L'autre terme clé est l'*insécurité* qui renvoie à l'environnement infractionnel dans lequel cette économie de traite se dynamise.

La traite cacaoyère est une période marquée par l'activité commerciale autour des fèves cacao après la récolte. C'est un moment très attendu par les producteurs qui observent, si tout se passe bien, les retours sur leurs investissements. Théoriquement, elle cristallise deux types de flux, impulsés par les activités des acteurs (figure 1).



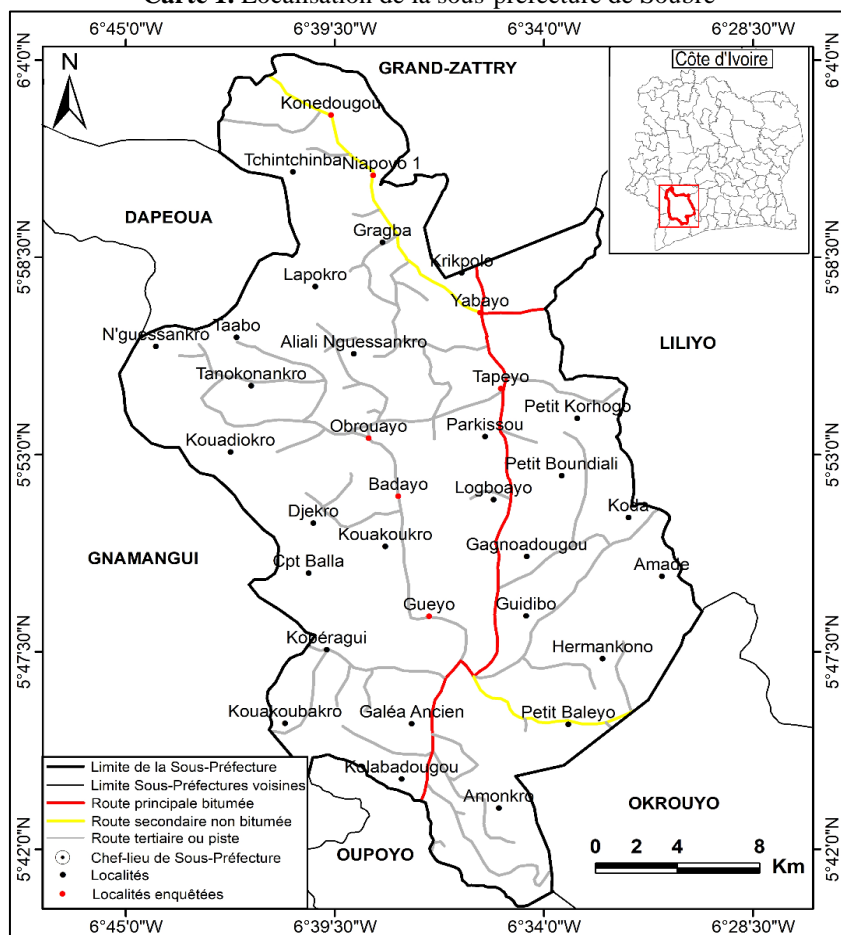
Source : YEBOUE K. T. S. U, 2022

Figure 1. Schéma théorique de l'environnement de la traite cacaoyère

Dans sa conceptualisation, la traite s'ouvre avec d'importants flux monétaires dans les zones de production et de collecte (figure 1). Ces activités de collecte et d'assemblage mobilisent différents acteurs qui collaborent (motivés par leurs points d'intérêt) en vue du transfert de la production vers les ports (à Abidjan et San-Pedro). Trois territoires essentiels représentent l'emprunte spatiale de la dynamique de la campagne commerciale du cacao : les zones de production et de collecte, les voies de communication et les espaces d'embarquement. Ce contexte de retour sur investissement, suscite des tentations de gains faciles orchestrés par des délinquants opportunistes qui trouvent là une occasion d'enrichissement rapide. Leurs actions constituent des menaces sur la campagne commerciale. Ces risques, composés

d'événements redoutés et de toutes les menaces qui le rendent possible, justifie l'action des forces de sécurité. Cette recherche est guidée par l'hypothèse selon laquelle "la fragilité d'un environnement sécuritaire social est un facteur catalyseur d'actes infractionnels liés à la dynamique économique d'une filière agricole". La vérification de cette hypothèse s'est faite sur un terrain approprié, celui de la sous-préfecture de Soubré. En d'autres termes, les brèches de l'environnement sécuritaire dans la sous-préfecture de Soubré sont des facteurs catalyseurs de la manifestation de l'insécurité criminogène pendant la traite cacaoyère. Cet espace de recherche ici considéré (la sous-préfecture de Soubré) est situé au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la Région de la Nawa (carte 1).

Carte 1. Localisation de la sous-préfecture de Soubré



Source : CNTG, 2015 et enquête de terrain, 2021

La sous-préfecture de Soubré a la particularité d'être un espace reconnu de production cacaoyère à l'échelle du territoire ivoirien (avec production estimée à 165 000 tonnes). Située entre 5°40' et 6°4' latitude nord

et entre 6°29' et 6°45' longitude ouest, elle s'étend sur une superficie de 584 Km² pour une population totale de 175 163 habitants (RGPH, 2014). Cette population est composée d'autochtones (Bété, Bakwé, Kouzié et Godié), d'allochtones (Baoulé et Malinké) et de non ivoiriens (Burkinabè, Maliens et libanais). Elle fait frontière avec les sous-préfectures de Grand-Zatry, au nord, de Gnamangui et Dapeoua à l'ouest, d'Okouyo et Oupoyo au sud et de de Liliyo à l'est. C'est donc à l'échelle de ce territoire que huit localités ont été choisies afin de rendre compte du niveau de l'insécurité infractionnelle pendant la campagne commerciale du cacao.

2.2. La collecte des données

Les informations utilisées pour répondre aux questions posées ont été recueillies à partir de données quantitatives et qualitatives issues de l'exploitation documentaire et de données de terrain. Les outils de collecte des données mobilisés pour cet article sont composés d'un questionnaire adressé aux producteurs de cacao, de guides d'entretien, d'un appareil photographique pour les prises de vue sur le terrain, d'un carnet de note et d'un ordinateur pour les recherches sur internet et le traitement des données.

Dans un premier temps, l'exploitation documentaire a passé en revue des documents de synthèse sur la production cacaoyère en Côte d'Ivoire en général, et celle de la région de Soubré en particulier. Elle a également donné lieu à la consultation d'articles de journaux ou de dossiers économiques qui relatent des faits relatifs à l'insécurité pendant les périodes de traite cacaoyère dans le pays en générale et singulièrement dans la sous-préfecture de Soubré. Dans un second temps, sur le terrain d'enquête, les précisions par entretien avec des acteurs clés de l'économie cacaoyère à Soubré ont permis de mieux comprendre le rôle de chacun dans la construction d'un contexte sécuritaire optimale au développement de la production cacaoyère. Ces personnes constituent la population cible de cette recherche. Il s'agit notamment du responsable du Conseil café-cacao de Soubré, des responsables de groupements coopératifs engagés dans la cacaoculture, la gendarmerie et les groupes d'auto-défense, des transporteurs et pisteurs. Une autorisation spéciale de la gendarmerie été nécessaire pour le déroulement des enquêtes. Aussi, une enquête par questionnaire adressée aux producteurs a été menée (de novembre 2020 à février 2021) dans huit localités engagées significativement dans la production cacaoyère à l'échelle de la sous-préfecture de Soubré. Il s'agit de Yabayo, Konedougou, Niapayo 1, Obrouayo, Gueyo, Soubré, Tapeyo et Badayo (carte 1). Ces localités ont été choisies conformément à leur reconnaissance par les structures spécialisées (Conseil café-cacao de Soubré, Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) et responsables de coopératives) comme étant significativement engagées dans la production cacaoyère. Ce critère a été complété par celui de

la signalisation de plus d'un cas d'insécurité (vol, braquage ou assassinat) pendant la traite cacaoyère, confirmée par l'Escadron de gendarmerie de Soubré. Cette clarification répond au besoin de mieux cerner la période de la campagne cacaoyère. La collecte de données réalisée auprès des producteurs a permis de disposer d'informations utiles pour cette étude.

Au total 200 exploitants ont été interviewés, lesquelles ont été retenues à l'issue d'une pré-enquête. Ne disposant pas d'une base de données fiable sur les producteurs par localité, cette étude a fait le choix de mobiliser les exploitants enquêtés par un échantillonnage en boule de neige. L'enquête auprès des producteurs reposait globalement sur quatre catégories de variables : les caractéristiques socio-démographiques, les facteurs de l'insécurité pendant la traite cacaoyère, les manifestations de l'insécurité et les stratégies de lutte contre l'insécurité pendant la traite cacaoyère. Au-delà des producteurs et des personnes concernées par les interviews, d'autres acteurs intermédiaires intervenant dans la campagne commerciale ont été interrogés. Il s'agit des responsables de coopératives, des forces de l'ordre, des pisteurs, acheteurs et commerçant-grossistes (tableau 1).

Tableau 1. Effectifs des personnes enquêtées

Localités	Exploitants enquêtés	Coopérative enquêtés	Forces de l'ordre enquêté	Autres
Yabayo	40	3	0	3
Konedougou	30	2	2	2
Niapayo 1	20	0	0	1
Obrouayo	15	1	1	0
Gueyo	10	0	0	0
Soubré	60	5	3	5
Tapeyo	10	0	0	1
Badayo	15	0	0	0
Total	200	11	6	12

Source : Enquête de terrain, 2020

Les données recueillies ont subi un traitement à travers l'usage de plusieurs logiciels. Ce traitement a été statistique (Excel et OpenOffice 2014), cartographique (ARCMAP 10.3) et a pris en compte une sélection photographique. Le logiciel Word a permis de faire le traitement du texte. Les informations collectées et traitées constituent les résultats de cette étude.

3. Analyse des résultats

Les résultats obtenus ont été structurés en trois points. Le premier analyse la dynamique de la traite cacaoyère dans la sous-préfecture de Soubré. Le deuxième étudie les facteurs et manifestations de l'insécurité pendant la traite cacaoyère. Le troisième point se propose de mettre en évidence les stratégies de lutte contre l'insécurité pendant la traite cacaoyère.

3.1. Dynamique de la traite cacaoyère dans la sous-préfecture de Soubré

3.1.1. Une traite cacaoyère répartie sur deux périodes

A l'échelle de la Région de la NAWA (région dont est issue la sous-préfecture de Soubré) les plantations de cacao représentent une superficie de 480 000 hectares. En 2017, cette région a fourni plus 320 000 tonnes de cacao, soit plus de 18 % de la production nationale (Conseil Régional de la NAWA, 2019, p.8). La traite cacaoyère dans cette région, et particulièrement dans la zone de Soubré, se subdivise en deux grandes périodes nettes : la petite traite ou récolte intermédiaire et la période dégagée pour la grande traite ou récolte principale (tableau 2).

Tableau 2. Calage annuel des traites cacaoyères dans la sous-préfecture de Soubré

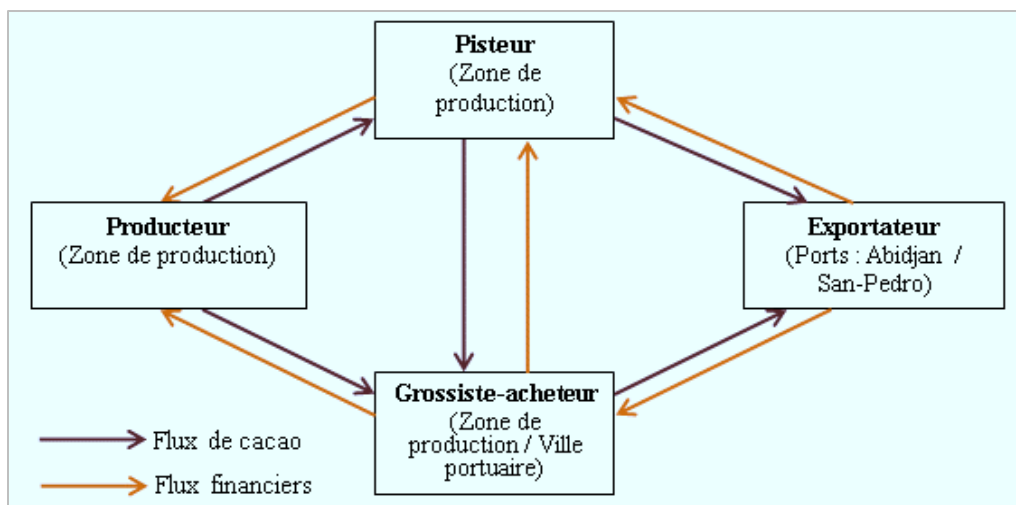
Mois Traites	Jan	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Grande												
Petite												

Période de la grande campagne cacaoyère

Période de la petite campagne cacaoyère

Source : Enquêtes de terrain, 2021

L'analyse du tableau 2 révèle que la campagne commerciale principale s'étend sur quatre mois (d'octobre à janvier), alors que la petite traite ne dure que trois mois (d'avril à juillet). Au cours de ces différentes périodes, différents acteurs œuvrent sur divers espaces autour de l'objet d'intérêt que constituent les fèves de cacao. Ce dynamisme met en mouvement des personnes (producteurs, pisteurs, grossistes-acheteurs et des exportateurs), des fèves de cacao et des fonds (figure 2).



Source : Enquêtes de terrain, 2021

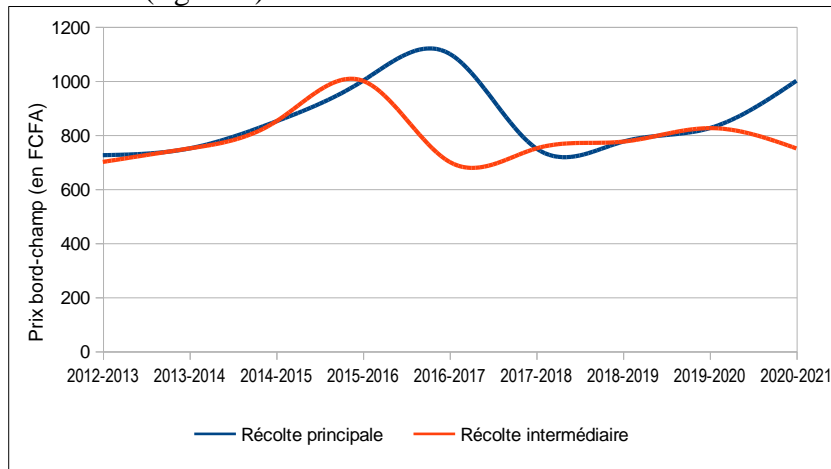
Figure 2. Rapports autour des flux inter-acteurs en période de traite cacaoyère

L'analyse de la figure 2 permet d'observer que l'objet au centre des flux entre les acteurs de la commercialisation est la production de cacao. L'action de mise en marché des fèves de cacao par le producteur, depuis l'espace de production, constitue le point de départ de la dynamique de la traite. De la sous-préfecture de Soubré, la production de cacao finira son parcours (sur le territoire national) dans des conteneurs prêts à l'embarcation depuis les ports de San-Pedro et d'Abidjan (deux villes portuaires). Du producteur, la récolte séchée et triée est achetée par des pisteurs ou des grossistes-acheteurs de matières premières, qui constituent des ponts entre l'espace de production et la zone d'exportation. En contre-sens, depuis la zone d'exportation, les retombées financières de l'action de chaque acteur sont redistribuées jusqu'au producteur. Ces acteurs exerçant dans l'achat du cacao tirent leur financement de différentes sources. Le pisteur pour l'achat du cacao, reçoit des fonds venant directement des opérateurs économiques exportateurs ou des grossistes-acheteurs de matières premières agricoles. Les fonds perçus par les producteurs de cacao sont issus des pisteurs et des grossistes qui sont les acteurs en contact direct avec eux. La traite cacaoyère cristallise donc essentiellement deux types de flux, impulsés par les activités des acteurs.

3.1.2. Des prix fluctuant d'une traite à l'autre

L'ouverture officielle de la campagne commerciale du cacao intervient généralement dans le mois d'octobre avec la fixation du prix bord-champ par le gouvernement ivoirien. Le commerce du cacao est très réglementé. Seuls des exportateurs agréés peuvent y participer. Le prix des fèves bord-champ est fixé par l'Etat qui perçoit une taxe « DUS » (Droit Unique de Sortie). A l'échelle locale, le Conseil Café-Cacao (CCC) de la Région de la Nawa qui

couvre la sous-préfecture de Soubré, est l'organe chargé de veiller au respect des prix fixés. Selon les investigations sur le terrain et pour 65% des producteurs enquêtés, il n'y a pas de décalage entre les prix adoptés par les acheteurs et le prix du marché national. Une observation de l'évolution du prix bord-champ de 2012 à 2021 permet d'appréhender les nuances entre la grande et la petite traite (figure 3).



Source : Conseil du café-cacao, 2021

Figure 3. Evolution prix bord-champ du cacao de 2012 à 2021

De 2012 à 2021 les prix ont connu une croissance substantielle passant de 725 FCFA/kg à 1100 FCFA/Kg avant de connaître une chute pendant la campagne intermédiaire 2016-2017, s'établissant à 700 FCFA/Kg (figure3). Cette baisse est également observée lors de la campagne principale 2017-2018, passant de 1100 FCFA/Kg à 750 FCFA/Kg, avant de repartir à la hausse pour atteindre 1100 FCFA/Kg pour la campagne principale. Ces prix tels que fixés au niveau national sont pratiqués différemment selon la réalité géographique de la localité productrice et les rapports qui pourraient exister entre l'acheteur et le producteur. Les difficultés d'accès aux zones de séchage ou de stockage fragilisent la capacité du producteur d'exiger un prix bord-champ officiel. Plus ils se retrouvent en zones enclavées, plus la capacité de négociation des paysans est faible, car ils redoutent l'abandon de leurs productions. Ceux qui ne peuvent pas supporter le coût de stockage ou de transport, en cas d'invendus, préfèrent vendre à bas prix leurs produits. L'enclavement fonctionnel est de ce fait un incubateur fragilisant la dynamique économique.

3.2. Facteurs et manifestations de l'insécurité pendant la traite cacaoyère

3.2.1. Des facteurs divers concourant à l'installation d'une atmosphère d'insécurité

Divers facteurs contribuent à créer des conditions incitatrices ou facilitatrices de l'insécurité en période de traite cacaoyère dans le secteur de Soubré. Sous forme de tirets expliqués, ces facteurs sont présentés comme suit.

- ***Un contexte d'insécurité aggravé par la crise militaro-politique de 2002 à 2010***

La crise militaro-politique éclatée en 2002 en Côte d'Ivoire a été un facteur majeur de détention d'arme à feu par des civils. Les autorités en charge de la sécurité, les producteurs (55%) et les opérateurs économiques s'accordent pour reconnaître que, bien que le banditisme et les actes illicites ne soient pas apparus avec le conflit ivoirien, il a fortement contribué à l'accentuation du phénomène. La circulation des armes légères et petits calibres, provoquée par cet évènement, incite certains individus à commettre des actes criminels. Ces actes criminels, motivés par l'appât du gain facile, représentent un véritable fléau dans l'espace sous-préfectoral de Soubré en période de traite. A cela s'ajoute les conditions de séchage et de stockage du cacao.

- ***Des conditions peu sécurisées de séchage et stockage du cacao***

L'exposition de la production en période de traite aux regards convoiteurs concourt à l'augmentation des actes de vandalisme. Près de 40% des producteurs choisissent, après la récolte de sécher les fèves de cacao dans les plantations (photo 1). Environ 60% des producteurs transportent les fèves au village pour suivre l'évolution de la fermentation et du séchage. Pendant le séchage des individus mal intentionnés font irruption dans les espaces recouverts de cacao et se servent à volonté. Cette situation a été signalée par 37% des producteurs enquêtés. Elle est d'autant plus accentuée lorsque les producteurs ne disposent pas de magasin approprié de stockage. Pour ceux qui en disposent, la résistance des matériaux de construction est un facteur facilitateur des volontés de dévalisement, car les bâtiments sont généralement vétustes ou construits en matériaux légers (bois, terre battue et tôle).

Photo 1. Séchage de fèves de cacao non loin d'une plantation

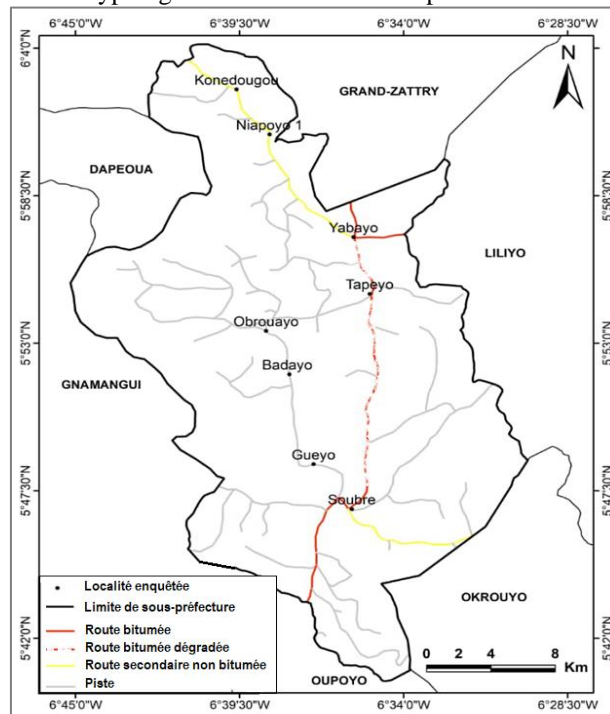


Source : Enquête de terrain, 2021

- ***Un réseau routier dégradé limitant la fluidité routière***

La mobilité réduite en milieu rural est un facteur néfaste pour une économie essentiellement agricole. Selon les investigations de terrain, le réseau routier actuel ne permet pas l'évacuation rapide des productions agricoles. La carte qui suit rend compte de la situation routière dans la sous-préfecture (carte 2).

Carte 2. Typologie des routes de la sous-préfecture de Soubré



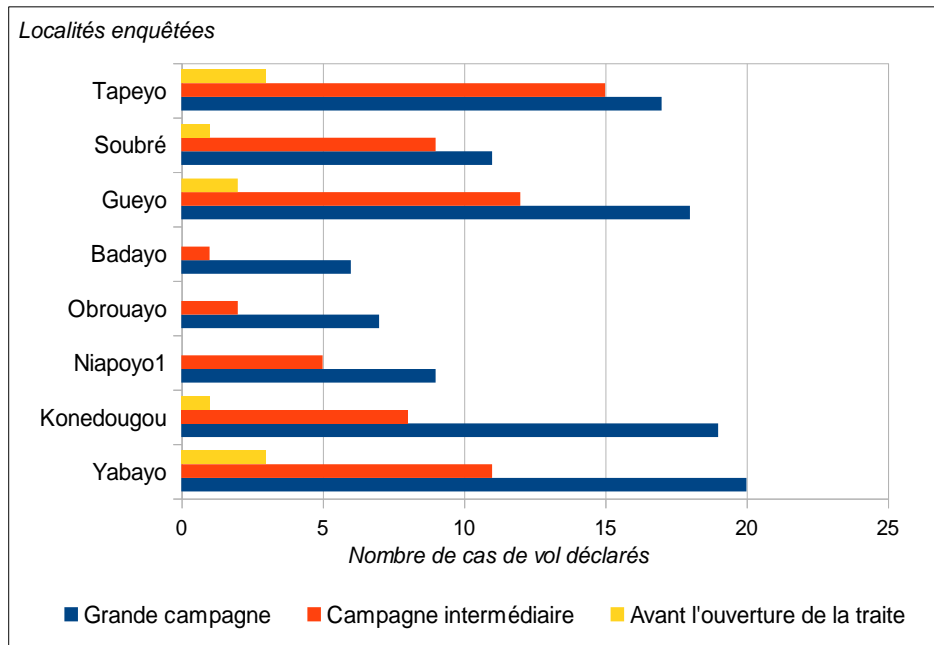
Source : CNTG, 2015 et enquête de terrain, 2021

L'analyse cartographique présentant la typologie des routes (carte 2), révèle que les routes non asphaltées (environ 250 Km) représentent plus de 86% de l'ensemble du réseau routier sous-préfectorale. A cette réalité s'ajoute le faible niveau d'entretien des quelques axes goudronnés (Soubré-Yabayo), qui sont dans un état inégal (nids de poules, revêtement endommagé), les rendant difficilement praticables. Les producteurs enquêtés (85%), les pisteurs et les forces de sécurité soulignent l'impraticabilité des routes, surtout en saison des pluies. Cet état défectueux des routes ne manque pas d'occasionner des surprises désagréables. Il limite la mobilité des forces de sécurité et favorise l'activité des « coupeurs de route ». Le caractère souvent très violent de ces vols à main armée en réunion affecte fortement le sentiment d'insécurité des producteurs et des autres acteurs engagés dans la dynamique économique des campagnes commerciales du cacao dans la sous-préfecture de Soubré. A ces facteurs il faudrait ajouter la précarité des moyens de transport de la production et le développement d'activités illicites telle la prostitution en période de traite.

3.2.2. Une insécurité de plus en plus manifeste en période de traite

Le sentiment d'insécurité est lié à la perception de la gravité du danger lié à l'environnement de vie. La sensibilité collective aux facteurs angoissants varie en fonction des types d'infractions dont sont victimes les acteurs engagés dans l'économie cacaoyère. Sur le territoire sous-préfectoral de Soubré, le sentiment d'insécurité est justifié par des menaces issues de 4 types d'infractions principales. Il s'agit des coupeurs de route, des actes de cambriolage de magasins, des faits d'escroquerie et des vols d'argent et/ou de production. Les acteurs victimes de ces actes à caractère criminel sont les pisteurs, les coopératives, les opérateurs économiques (grossistes acheteurs de cacao) et les producteurs.

D'une campagne à l'autre, les actes d'infractions connaissent une évolution en fonction de l'intensité des activités commerciales autour de la production du cacao. Pour la campagne 2018-2019, les investigations de terrain révèlent dans l'ensemble un fort taux de cas de vols lors de la grande campagne (107 cas, soit 59,5%) par rapport à la campagne intermédiaire (63 cas, soit 35%) et la période d'avant campagne (10 cas, soit 5,5%). La figure 4 suivante fait état de la situation des producteurs victimes de vol (argent et/ou production) par localité enquêtée.



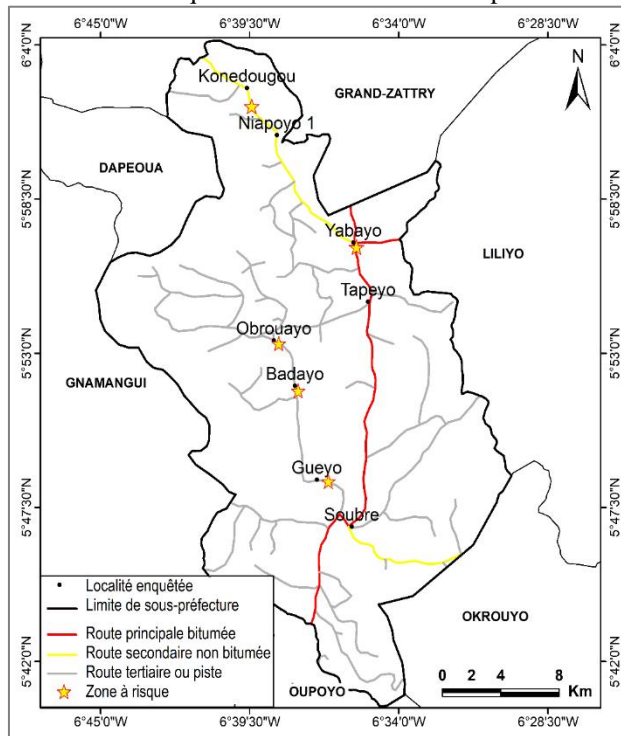
Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 4. Evolution des cas de vol avant et pendant les traites cacaoyères² de la campagne 2018-2019

Dans toutes les localités enquêtées, des cas d'infractions par vol (argent et/ou production) sont signalés par les producteurs (figure 4). D'une manière générale, il s'observe une faible intensité de cas de vol avant l'ouverture de la grande traite. Avec 3 cas d'agression/vol signalés, Tapeyo et Yabayo représentent les localités les plus risquées avant l'ouverture de la grande traite. De loin, la grande campagne et la campagne intermédiaire sont celles qui subissent le plus de menaces. Cependant, les activités des hors-la-loi sont très marquées pendant la grande campagne par rapport à la campagne intermédiaire. C'est le cas par exemple à Yabayo (20 cas signalés contre 11), Konédougou (19 cas signalés contre 8), Gueyo (18 cas signalés contre 12) et Tapeyo (17 cas signalés contre 15). Ainsi, de l'ouverture d'une campagne à une autre, la courbe infractionnelle sur le territoire sous-préfectoral de Soubré connaît une évolution décroissante jusqu'à atteindre son faible niveau avant l'annonce de la campagne suivante. Avec elle, l'on observe également une baisse des activités commerciales, du fait de la fermeture de certaines entreprises ayant ouvert de manière circonstancielle une représentation locale pour l'achat du cacao. Il s'en suit alors l'absence de la circulation des acteurs de la commercialisation. Ces cas d'agression/vol ont généralement lieu au niveau des ménages, dans les plantations, dans les magasins de stockage de la production.

Parallèlement aux vols, les forfaits des coupeurs de routes connaissent une inégale répartition sur l'ensemble du territoire de la sous-préfecture pendant la traite cacaoyère. Par leurs activités, certains tronçons routiers sont plus risqués que d'autres. Les résultats permettent d'identifier les transects risqués à l'échelle de la sous-préfecture de Soubré (carte 3).

Carte 3. Les zones à risque sur les routes de la sous-préfecture de Soubré



Source : Enquête de terrain, 2021

Réalisation : YEBOUE K. T. S. U, 2022

Les agressions à main armée sur les routes (faites par les coupeurs de route) sont observables sur tous les types de voies, mais restent prononcées sur les routes tertiaires ou les pistes (carte 3). Sur l'axe Soubré-Obrouayo, trois zones risquées rendent le déplacement des usagers de la routes problématique. Longue de 21 kilomètres, la route bitumée allant de Soubré à Yabayo est également risquée à quelques encablures de Yabayo. Il en est de même dans l'extrême nord de la sous-préfecture, sur l'axe Niapoyo et Konédougou. Ces zones à risque sont alimentées par divers facteurs. Il faut souligner que l'absence de brigade de gendarmerie à Yabayo limite l'effet de dissuasion lié à la présence des forces de sécurité. Les braquages ne durent pas plus de 10 minutes et sont également facilités par le mauvais état des routes qui les rend difficilement praticables. Parfois, sans moyens pour se défendre, les populations victimes constatent la perte de leurs biens et peuvent même subir des pertes en vie humaine du fait de la violence des attaques. Après l'ouverture

des campagnes commerciales du cacao, les articles de faits divers dans les journaux ivoiriens, portant sur l'activités des coupeurs de routes, rendent compte de la récurrence des forfaits causés par ces deniers.

Dans la pratique, il existe un parallélisme entre les armes utilisées et le niveau de violence des attaques des bandes armées. A l'échelle de l'espace cacaoyer de Soubré, les armes utilisées pour ces infractions ont connu une évolution depuis la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire (tableau 3). En l'espace d'environ deux décennies, les forces de l'ordre et de sécurité ont constaté qu'à partir de cette date référentielle, d'une simple volonté d'intimidation visant à dépouiller les acteurs de l'économie cacaoyère, les quidams sont passés à des actes criminels de plus en plus graves.

Tableau 3. Evolution des armes utilisées dans les infractions avant et après 2002

Avant 2002	Après 2002
- Couteau - Machette - Fusil calibre 12 - Pistolet artisanal	- Fusil d'assaut (AK-47) - Fusil calibre 12 - Pistolet automatique - Moto pour la mobilité

Source : Brigade de la gendarmerie de Soubré, 2020

L'analyse du tableau 3 permet d'observer qu'avant la crise de 2002 les braqueurs, utilisaient des machettes, des couteaux, des fusils calibre 12 et des pistolets artisanaux pour l'exécution de leurs opérations. Moins chères à l'achat que les armes industrielles, ces armes artisanales peuvent être tout autant létales que celles-ci. Avec le contexte nouveau de la crise de 2002, d'autres outils de menace vont être utilisés par les auteurs de forfaits en plus de ceux déjà connus. Il s'agit d'armes plus sophistiquées, notamment de fusils d'assaut (Kalachnikov) et des pistolets automatiques. Pour leur mobilité, afin de quitter les lieux de forfaits, ils ont recours à des motos. Ils opèrent généralement par renseignement en connaissant à l'avance la position des forces de sécurité. En fonction des informations dont ils disposent, ils interviennent à des heures précises. Selon les données de la brigade de gendarmerie de Soubré, on distingue trois moments propices aux agressions pendant la traite cacaoyère : de 11 heures et 12 heures, de 14 heures à 16 heures et enfin de 21 heures à 22 heures. Face à ces actes, les forces de l'ordre élaborent des stratégies de lutte.

3.3. Stratégies de lutte contre l'insécurité pendant la traite cacaoyère

3.3.1. Des moyens de luttes basés sur les forces régulières et irrégulières

Sur le territoire de Soubré, le premier moyen de lutter contre les actes d'incivilités et de dégradations est la présence de forces de sécurité sur le terrain. Cette lutte contre l'insécurité en période de traite cacaoyère s'inscrit dans la lutte générale contre l'insécurité assurée par les forces régulières de

l'Etat de Côte d'Ivoire présentes dans la sous-préfecture de Soubré. Ces forces en présence sur le terrain sont d'abord la Gendarmerie et la Police nationale (tableau 4) et les forces de sécurité informelles.

Tableau 4. Effectifs et moyens de mobilité des forces régulières de sécurité

Différents corps de sécurité	Effectifs	Moyens de mobilité
Brigade de Gendarmerie	40	2 véhicules (4x4) et 5 motos
La Compagnie de Gendarmerie	60	2 véhicules (4x4) et 10 motos
L'Escadron mobile de Gendarmerie	210	4 véhicules (4x4), 3 cagots et 10 motos
Police nationale	120	4 véhicules (4x4)
Total général	430	- 16 véhicules (4x4) ; - 3 cargos ; - 25 motos.

Source : Enquête de terrain, 2020

Au total, les forces de sécurité exerçant sur le territoire de Soubré sont au nombre de 430 pour une population de 175 163 personnes. Toutefois, il faudrait souligner que l'air d'intervention de ces agents est largement au-delà de cette sous-préfecture, car certaines unités couvrent toute la Région de la Nawa et le département dont fait partie la sous-préfecture. C'est donc avec un ratio de 1/1 080 personnes pour une norme de 1/400 personnes (norme Nations Unis) (CNCD, 2018, p.12) que ces agents contribuent au maintien de l'ordre social. Par rapport à la police nationale (120 agents, soit 28%), la gendarmerie (310 agents, soit 72%) dispose de plus d'agent de sécurité. Les interventions de la Police se limitent à un rayon de deux (2) kilomètre au-delà de la ville de Soubré. Leur mission est plus centrée sur l'espace urbain. Par contre, très mobile et sollicité pour des interventions lors des braquages, la gendarmerie est plus active dans les zones rurales avec des missions de longue durée allant de 1 à 3 mois hors de la ville. Leur objectif principal pour l'économie cacaoyère, c'est zéro cas d'agression pendant la période de la campagne commerciale. Les moyens de mobilité mis à leur disposition se résument en 16 véhicules de type 4x4, 3 cargos et 25 motos. Les actions de ces forces de sécurité régulières sont parallèlement soutenues par d'autres « forces » qui contribuent à la sécurisation de la campagne cacaoyère ; il s'agit des *Dozos* et des groupes d'autodéfense en milieu rural.

Les *dozos* sont à la base une confrérie de chasseurs. De plus en plus, ils assurent plusieurs missions de sécurité de manière informelle, mais tolérée par les autorités ivoiriennes. Quant aux groupes d'autodéfenses présents dans les villages, ils constituent un service d'ordre parallèle pour lutter contre les délinquants, les voleurs et coupeurs de routes (tableau 5).

Tableau 5. Les forces de sécurité informelles présentes pendant la traite

Forces informelles	Missions assignées
Les <i>Dozos</i>	Sécuriser les routes rurales et les routes villageoise pendant la traite cacaoyère
Les groupes d'autodéfense	

Source : *Enquête de terrain, 2020*

Ils sont sollicités par les collectivités et les producteurs pour contribuer à ralentir le taux élevé d'insécurité. Ils travaillent en collaboration avec les forces de l'ordre et de sécurité. Grâce à des fusils de chasse, des marchettes et des lampe torches, les *dozos* et les groupes d'autodéfense constituent une force de dissuasion pendant la traite cacaoyère par leur mission de sécurisation des routes rurales et des localités villageoises.

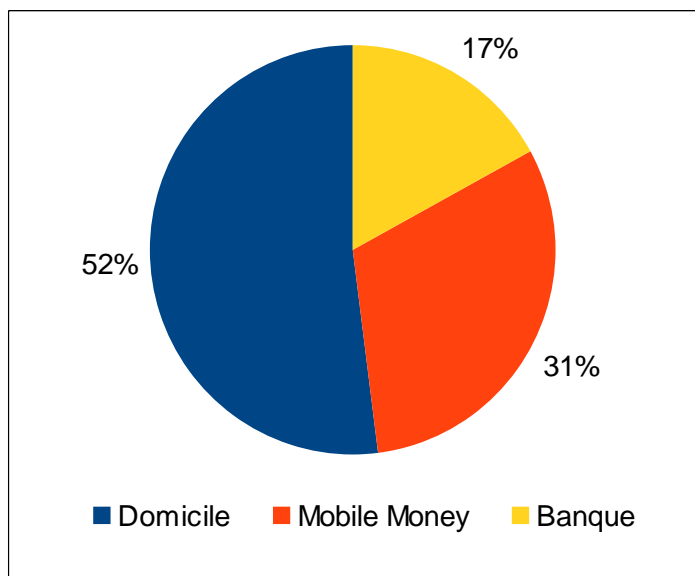
L'efficacité de tous ces agents engagés sur le terrain est perceptible par les actions concrètes qu'ils mènent. Avec eux, d'autres acteurs élaborent des stratégies propres afin de faire face à l'insécurité.

3.3.2. Des actions de lutte contre l'insécurité portant des résultats satisfaisants

Dans l'élan de sécurisation des biens et des personnes pendant la traite cacaoyère, les investigations de terrain ont permis d'observer une organisation interne et diversifiée des pisteurs, des producteurs, des forces de sécurité et du Conseil Café-Cacao.

Chez les pisteurs, l'action de collecte ou d'achat des fèves de cacao est repensée afin de s'adapter au contexte de la traite émaillée de violence. Sur la base de la confiance, ils choisissent de mandater une personne généralement peu connue pour transporter les fonds dont ils disposent pour leurs achats afin d'éviter les pièges des coupeurs de route. Ils ont également recours aux services de mobile money pour les transactions financières.

Quant aux les producteurs, ils utilisent trois moyens pour sécuriser leurs revenus pendant la traite. La figure 5 suivant rend compte du mode de sécurisations des fonds acquis pendant la traite cacaoyère.



Source : Enquête de terrain, 2021

Figure 5. Mode de sécurisation des fonds par les producteurs pendant la traite

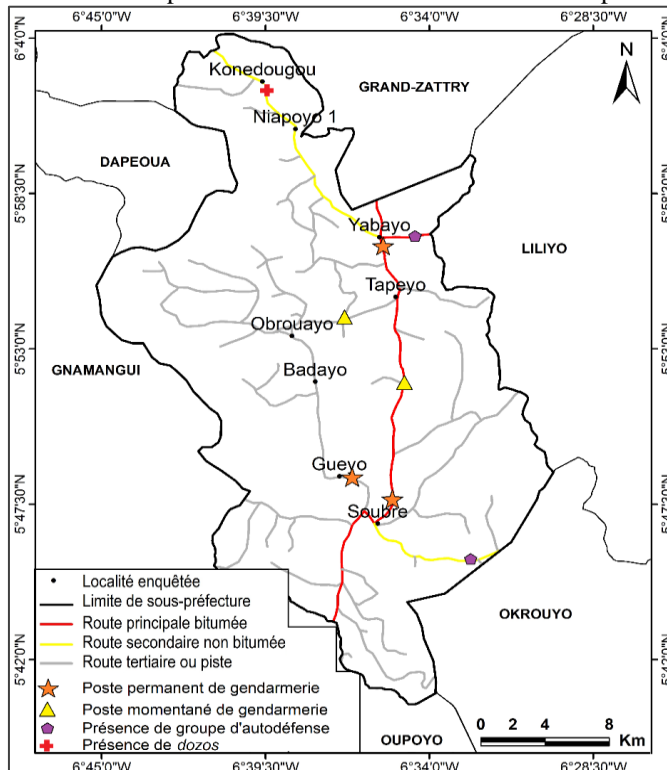
La lecture de la figure 5 permet d'observer trois modes de sécurisation des fonds. Il s'agit de la sécurisation à domicile, à la banque ou sur un compte mobile money. De loin, la volonté d'avoir son bien à domicile (52%) domine largement les épargnes sur un compte mobile money (31%) et à la banque (17%). Ceux qui choisissent d'avoir leurs biens à portée de main, justifient leur action par la nécessité de faire face aux dépenses quotidiennes sans subir les contraintes de déplacement ou de procédure administratives. Même si ce choix comporte des risques, ils préfèrent subir une « infraction familiale » que de vouloir transférer les revenus vers une structure bancaire et se faire agresser en chemin. Aussi, la perception des procédures administratives liée à l'ouverture d'un compte bancaire, expliquent de la faible adhésion des producteurs dans ces structures.

Les responsables des coopératives et le Conseil Café-Cacao (CCC) de Soubré participent à la lutte contre l'insécurité pendant la traite. Les premiers se font accompagner par 2 ou 3 gendarmes pour leurs opérations de convoi de production et de fonds. Le CCC apporte des fonds aux différentes forces de sécurité pour contribuer à leur mobilité sur le terrain. Ils contribuent également au reprofilage des routes de la sous-préfecture de Soubré afin de rendre plus fluides les déplacements dans les zones de. Il participe à la sensibilisation des producteurs pendant la campagne pour qu'ils appartiennent à des coopératives afin éviter les cas de vol et les exhorte à ne pas circuler avec des sommes importantes pendant la traite.

Face aux infractions dont se rendent coupables les délinquants pendant la traite cacaoyère, les acteurs qui y sont engagés élaborent des stratégies de

sécurisation. Cette sécurisation passe d'abord par les forces de sécurité (qu'elles soient régulières ou informelles). L'action de quadrillage dynamique du territoire sous-préfectoral menée par les forces de sécurité régulières et informelles contribue fortement à dissuader les fauteurs de trouble. La carte suivante rend compte du dispositif sécuritaire pendant la traite.

Carte 4. Les différents postes de contrôle des forces de sécurité pendant la traite



Source : Enquête de terrain, 2021

Réalisation : YEBOUE K. T. S. U, 2022

A l'échelle de la sous-préfecture de Soubré, les postes de contrôle sont tenus par les forces de sécurité régulières et des groupes "spontanés" de sécurité pendant la traite (carte 4). Par 3 postes permanents (à Soubré, Gueyo et Yabayo), les gendarmes de l'Etat ivoirien (douaniers et policiers) et d'autres forces armées assurent la sécurité des personnes et des biens et contribuent à réguler le trafic routier. Ces postes permanents sont secondés par des postes de contrôle momentanés, qui sont dynamiques avec l'évolution de la situation sécuritaire dans l'ensemble de la sous-préfecture, et même du département de Soubré. Observés entre Soubré et Tapeyo, ou Obrouayo et Tapeyo, ces dits postes sont généralement assurés par deux gendarmes motocyclistes. Parallèlement aux actions de positionnement et de sécurisation des forces régulières, des groupes spontanés d'autodéfense, en collaboration avec les chefs de villages et les producteurs, travaillent à la sécurisation des campagnes

commerciales. Ces derniers se postent à la demande des producteurs à des endroits réputés à risque, afin de dissuader ou contrer toute velléité d'attaque armée. Il s'agit des *Dozos*, actifs entre Tapeyo et Konédougou et des groupes d'autodéfense, présents sur les trasects Soubré-Oukrouyo et Yabayo-Liliyo. Lors de la campagne 2019-2020, les actions des forces de sécurité (régulières et informelles), ont permis de signaler 83 infractions. Sur ce compte, 54 personnes ont été jugées et 45 condamnées.

4. Discussion

Les questions en rapport avec l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire et ailleurs dans le monde cristallisent l'attention de plusieurs spécialistes et observateurs de divers domaines. Des études scientifiques dans les pays producteurs de cacao ont mis en exergue la problématique de l'insécurité qui constitue une pesanteur pour la dynamique de l'économie de cette culture. Comme elles, cette recherche a permis d'aboutir à des résultats qui partagent des similarités avec d'autres études d'une part, ou connaît des dépassements avec des précisions singulières d'autres part.

L'un des principaux résultats observés à l'issu de cette recherche est la mise en évidence de deux types de flux, impulsés par les activités des acteurs (producteurs, pisteurs, grossistes-acheteurs et des exportateurs). D'un point de vue géographique et économique, la dissociation entre le pôle de production et les pôles de consommation en passant par les pôles de transformation induit une croissance des échanges qui sont la base de l'existence de ces flux. Il s'observe aussi une fluctuation des prix bord-champ du kilogramme du cacao d'une traite à l'autre en fonction de l'intensité des activités commerciales. Ces prix qui, sur le marché international, restent fortement tributaires des possibilités d'achat des grands groupes chocolatiers, sont à l'échelle locale, fonction des volumes de production, de la campagne et de la décision politique. Toutefois, il faut souligner avec Fountain et Huetz-Adam (2020, p.47) que l'augmentation de la productivité peut conduire à une situation d'offre excédentaire qui entraînerait une chute des prix. En 2016 par exemple, une surproduction structurelle grave et brutale a entraîné une diminution spectaculaire des prix. Comme tout cours soumis à l'action des marchés, le cours du cacao subit aussi la dure loi de l'offre et de la demande. Ce regard est nuancé par Huetz-Adams et Antje (2018, p. 14) pour qui le prix du cacao est déterminé par le marché mondial. Seulement, outre le rapport entre l'offre et la demande, les spéculateurs et les relations de pouvoir dans la chaîne de valeur jouent un rôle dans la détermination du prix bord-champ. Pour eux, les réglementations du marché du cacao ivoirien et ghanéen n'influencent que le prix bord-champ. Précisons qu'au Ghana, la chaîne de valeur du cacao ghanéen est sensible à divers types de chocs qui ont des effets néfastes sur l'approvisionnement suffisant en cacao et le niveau du prix du kilogramme

(Monastyrnaya et al., 2016, p. 29). Il s'agit notamment de risques naturels, chocs biologiques, changements dans les politiques gouvernementales, etc. Cette recherche a également mis en exergue les facteurs et les manifestations de l'insécurité pendant la traite cacaoyère. D'abord, le contexte d'insécurité, aggravé par la crise militaro-politique de 2002 à 2010, a contribué à l'instauration d'un climat délétère pendant les périodes de traite. Dans ce contexte où l'intervention de l'Etat s'était affaiblie du fait de la longue crise militaro-politique, les pistes rurales de certaines régions ivoiriennes se sont plus que jamais dégradées. Bédia et al. (2020) sont d'avis sur ce point quand ils relèvent que la crise de 2002 a réduit les capacités de l'État à générer les ressources nécessaires à l'investissement public et à la redistribution, qui fut limitée par la morosité de l'économie et les difficultés associées à la perception des impôts et à la protection des biens de l'État. L'autre facteur notable est l'existence d'un réseau routier dégradé limitant la fluidité routière. Dans l'ensemble, le réseau routier actuel ne permet pas une évacuation rapide et sécurisée des productions agricoles. Ce résultat conforte ceux de Oura et de N'guessan (2015, p.9) qui révèlent qu'à Bangolo (dans l'ouest de la Côte d'Ivoire), la présence de boue sur les routes non asphaltées rend difficile le déplacement des camions qui s'engouffrent très souvent avec leurs marchandises. C'est le cas à Sassandra (sud-ouest de la Côte d'Ivoire), où le mauvais état des routes rend difficiles les opérations de collecte des produits des coopératives de cacao (Vanga, 2012, p.149). Pendant la saison des pluies, la circulation des camions transportant des productions agricoles est fortement réduite. De ce fait, les coupeurs de route profitent du mauvais état des pistes pour s'adonner à leur sale besogne (Oura et de N'guessan, 2015, p.9). Autre facteur, celui des conditions peu sécurisées de séchage et stockage du cacao pendant la campagne qui poussent les quidams à soutirer frauduleusement des sacs de fèves de cacao. Ces résultats connaissent un dépassement selon ceux de Touré (2017, p.176), pour qui la criminalité pendant la traite du café et du cacao dans la région du Nawa (dans le sud-ouest ivoirien) et de l'Indénié-Djuablin (située à l'est de la Côte d'Ivoire) est multifactoriel. Les principaux facteurs sont les faiblesses institutionnelles, l'environnement criminogène et la faiblesse des prix d'achat des produits agricoles. Les interactions et les représentations sociales de la période de traite qui valorisent la richesse, font que les adeptes du gain facile s'adonnent à des actes criminels.

Ces actes criminels se manifestent de diverses manières. Cette recherche note que d'une campagne à l'autre, les actes d'infractions connaissent une évolution en fonction de l'intensité des activités commerciales autour de la production du cacao. Sur ce point, les analyses de Tessières (2012, p.52) consolident ce résultat, quand il souligne qu'en Côte d'Ivoire, les périodes d'échange des produits et de fêtes suscitent un regain de criminalité. Koné (2017, p. 23) précise que dans les villages reculés, des

criminels armés sévissent en période de traite des produits de rente comme le coton, le cacao et le café. Ils volent le bétail, agressent, terrorisent les populations et les dépossèdent de leurs biens. Toutefois, il faudrait souligner avec Hellweg (2004, p. 6) que les agressions des coupeurs de route ne sont pas un phénomène nouveau. Déjà dans les années 1990, les axes routiers très empruntés reliant les frontières nord du Mali et du Burkina Faso à Abidjan étaient le théâtre d'une « épidémie » d'attaques à main armée. La crise militaro-politique de 2002 n'a fait qu'accentuer le phénomène. Les moyens utilisés sont généralement des armes à feu, des armes blanches et des motos pour la mobilité.

Face aux actes criminels manifestes pendant la période de traite cacaoyère, les acteurs de sécurité et économiques engagés dans la filière ne restent pas indifférents. Le troisième axe de cet article montre que des moyens de lutte contre l'insécurité s'organisent sur la base de l'intervention des forces régulières et irrégulières ou publiques et privées. A ce propos, Koné, (2017, p. 23) remarque également qu'en période de vente du cacao, des personnes issues des groupes ethniques Baoulé, Agni, Gouro et Mossi (des groupes ethniques qui ne sont pas sociologiquement *dozos*) s'engagent dans la confrérie pour se protéger contre l'insécurité à laquelle ils font face dans les campements. Normalement quand l'on parle de dozo, ce sont des malinkés et des senoufos (groupes ethniques du nord ivoirien). L'on peut alors remarquer que l'intervention d'acteurs privés dans la sécurisation de la traite n'est pas un fait isolé à la circonscription de Soubré. De même, dans la région de Meru (dans le centre du Kenya), Igunza (2022) montre qu'avec la production d'avocats qui aiguise l'appétit des gangs criminels, des groupes de vigilance (qualifiés de groupes d'autodéfense par cet article) se forment pour protéger la récolte. Dans ce contexte, des jeunes gens sont embauchés pour garder les fermes d'avocats pendant les nuits. Les moyens de lutte sont des torches, des machettes et de gourdins.

Ainsi donc, que ce soit dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire (dans l'Indénié-Djuablin, l'ouest et le sud-ouest) comme dans d'autres pays (Ghana, Kenya), d'autres recherches consolident nos résultats, avec en des points quelques dépassements.

Conclusion

Sécuriser les campagnes cacaoyères est un défi majeur pour les autorités de l'Etat ivoirien en général, et pour celles de la sous-préfecture de Soubré en particulier. Ce défi, transcrit sous forme de préoccupation centrale, a permis d'aborder la dynamique de la traite cacaoyère, les facteurs et les manifestations de l'insécurité ainsi que les stratégies pour l'endiguer. Des résultats tels l'accessibilité difficile des certaines zones de production, le faible maillage du territoire de sous-préfectoral par les forces de sécurité et le

contexte d'insécurité aggravé par la crise militaro-politique de 2002, sont des éléments qui confortent l'hypothèse de départ. Ils montrent que les brèches de l'environnement sécuritaire dans la sous-préfecture de Soubré sont des facteurs catalyseurs de la manifestation de l'insécurité criminogène pendant la traite cacaoyère. A Soubré, l'insécurité criminogène liée à la traite du cacao connaît une intensité variable en fonction du calage de la campagne. Elle est essentiellement justifiée par le phénomène des coupeurs de route et de vol de production. Face à ses actes infractionnels, l'action de quadrillage dynamique du territoire sous-préfectoral menée par les forces de sécurité régulières et informelles contribue à dissuader les auteurs de trouble, mais n'a pas encore réussi à les stopper définitivement.

References:

1. AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE (AIP) (2020). *Un présumé coupeur de route mis aux arrêts à Man*. Côte d'Ivoire-AIP. [En ligne] : <https://www.aip.ci/cote-divoire-aip-un-presume-coupeur-de-route-et-ses-acolytes-mis-aux-arrets-a-man/>.
2. BANQUE MONDIALE (2019). *Au pays du cacao - Comment transformer la Côte d'Ivoire*. Banque Mondiale, Juillet 2019 / Neuvième édition, 64 p.
3. BANQUE MONDIALE (2019). *L'État de l'économie ivoirienne : pourquoi il est temps de produire un cacao 100% inclusif et responsable*. Juillet 2019, [En ligne] : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/publication/cote-divoire-economic-outlook-why-the-time-has-come-to-produce-cocoa-in-a-responsible-manner>.
4. CENTRE NATIONAL DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (CNCD) (2017). *Identification projet d'appui à la police de proximité dans le Centre-Est (Burkina Faso)*. 21p.
5. CONSEIL REGIONAL DE LA NAWA. (2019). *La NAWA - le guide des potentiels à découvrir*. Direction de la Communication et l'AGS (cabinet d'études stratégiques ouest-africain), 48p.
6. Fourmann, E., Latreille, T. & Massuyeau, B., (2003). « La crise ivoirienne et son impact régional : Regard sur l'actualité et scénarios pour l'avenir ». *Afrique contemporaine*, (dir) Blaise Leenhardt, De Boeck Supérieur, 2003/2 (n° 206), p. 129-150 / [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2003-2-page-129.htm>.
7. GOUVERNEMENT IVOIRIEN (2015). *Sécurisation des producteurs de café-cacao : six brigades de la gendarmerie nationale reçoivent des véhicules du conseil du conseil du café-cacao*. Portail officiel du

- gouvernement de Côte d'Ivoire, / [En ligne] : https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=5823&d=3.
8. Hellweg, J. (2004). « Encompassing the State: Sacrifice and Security in the Hunter's Movement of Côte d'Ivoire ». *Africa Today*, vol. 50, n° 4. Juin-septembre, p. 3-28. [En ligne] : http://muse.jhu.edu/journals/africa_today/v050/50.4hellweg.html.
 9. Hütz-Adams, F., & Antje S. (2018). *Prix dans la chaîne de valeur du cacao – causes et effets*. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), 34 p.
 10. Igunza, E. (2022). *Kenyan vigilantes taking on avocado gangs*, BBC News. p.1. / [En ligne] : <https://www.bbc.com/news/world-africa-59989656>.
 11. Koné, R. F. (2017). *La Confrérie des Chasseurs Traditionnels Dozo en Côte d'Ivoire : Enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires*, 52p.
 12. Monastyrnaya, E., Joerin, J., Dawoe, E., Six, J. (2016). *Assessing the resilience of the cocoa value chain in Ghana*, Swiss Federal Institute of Technology Zurich, ETH, Department of Environmental Systems Science, 137 p.
 13. Oura, R. K. & N'guessan, A. A. B. (2015). « Quand la route freine le développement à Bangolo (Côte d'Ivoire) », *Le transport, source de valeur ajoutée*, Actes de colloque, IP339-Oura-F, 25th World Road Congress, Seoul 2015, 15p.
 14. Tessieres, S. (de) (2012). *Enquête nationale sur les armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire - Les défis du contrôle des armes et de la lutte contre la violence armée avant la crise post-électorale*. Small Arms Survey, Rapport spécial, 200 p. / [En ligne] : <https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-SR14-CoteIvoire.pdf>.
 15. Touré A. A. (2017). *Traite du café et du cacao et criminalité en Côte d'Ivoire*, Editions Harmattan, Paris, 276 p.
 16. Vanga, A. F. (2012). *Déterminants de la démobilisation et de la démission des membres de l'union des coopératives de cacao de la zone de Sassandra (CÔTE D'IVOIRE)*. Revue scientifique européenne, *ESJ*, 8, 24 (octobre 2012), p.144-158.
 17. Zoungrana, M. (2021). *Accélérer les progrès vers l'ODD2*, Programme FIRST, 109p.